

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
de la SOMME

ARRONDISSEMENT
d'ABBEVILLE

S.I.A.E.P.
Région de GUESCHART

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le 
ID : 080-258000496-20220426-2022_D002-DE

Délibération du Conseil Syndical

concernant l'approbation du COMPTE ADMINISTRATIF dressé par M. Fabien CARPENTIER, ordonnateur.

SEANCE du 26 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 26 avril à 20 heures 00, le comité du S.I.A.E.P. de la Région de Gueschart, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de Gueschart, sous la présidence de M. Fabien CARPENTIER, président.

Date de convocation : le 12 avril 2022

OBJET :

Membres en exercice :	44	Votants :	30
Etaient présents :	27		
Pouvoirs :	03	Abstentions :	00
Etaient excusés :	05	Contre :	00
Etaient absents :	12	Pour :	30

N° Délibération : 2022/D002

Monsieur Stéphane DECREPT a été nommé secrétaire de séance.

Le conseil syndical, réuni sous la présidence de Mme Paulette DUTHOIT :

Après s'être fait représenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du Trésorier.

Considérant que M. Fabien CARPENTIER, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2021, les finances du S.I.A.E.P. Région de Gueschart en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

Procédant au règlement définitif du budget de 2021, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

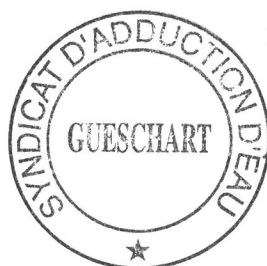
Libellé	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020		Opérations de l'exercice 2021		Résultat de clôture de l'exercice 2021	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Section de fonctionnement		823 172 92	719 115 99	725 805 79		829 862 72
Section d'investissement		122 518 81	391 011 86	445 010 92		176 517 87
TOTAUX.....			1 110 127 85	1 170 816 71		

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2021, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à Gueschart les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en Préfecture, le 27 avril 2022.



Pour expédition conforme,

Le Président,

Fabien CARPENTIER